

Le Conseil commercial Canada-Chine accueille son nouveau directeur administratif

Le Conseil commercial Canada-Chine a récemment accueilli son nouveau directeur administratif, M. Fred Spoke. Ce dernier dirigera toutes les activités du Conseil au Canada et en Chine par l'entremise du personnel des bureaux de Toronto, de Vancouver, de Beijing et de Shanghai.

M. Spoke est très à l'aise dans le monde du commerce international. Avant d'occuper ce poste, il était directeur régional, Marchés internationaux, à la Société pour l'expansion des exportations (SEE). Il était ainsi responsable des activités de commercialisation de la SEE en Amérique latine, tout particulièrement au Brésil.

L'assemblée générale annuelle met en évidence les débouchés commerciaux en Chine

M. Spoke est déjà très conscient de la nécessité de traiter des questions relatives à l'évolution de la Chine. Au moment de planifier la 20^e assemblée générale annuelle des membres et la conférence sur les politiques, il a choisi comme thème « Les débouchés à exploiter en période de changement ». Ce thème, qui traite des réformes à grande échelle entreprises par la Chine, met en lumière les possibilités que ces changements offrent aux entreprises canadiennes.

L'assemblée générale annuelle, qui s'avère la réunion commerciale Canada-Chine la plus importante de l'année, se tiendra à Beijing du 18 au 20 novembre. Au programme, des réunions d'experts, des conférences et des séances ayant pour but de constituer des réseaux d'affaires permettront aux participants de s'informer et de se procurer les outils dont ils ont besoin pour réussir sur la scène chinoise.

Les séances, portant notamment sur les marchés financiers et la gestion des risques, ainsi que les réunions d'experts des secteurs des télécommunications, de l'agroalimentaire, des transports et de l'environnement réuniront des conférenciers chinois et canadiens qui proposeront des conseils et de l'information récente.

La mission commerciale spéciale à Dalian

Cette année, l'assemblée générale annuelle propose par ailleurs une mission commerciale spéciale à Dalian, dans la province de

Liaoning, les 16 et 17 novembre. Au cours de cette mission, les participants auront l'occasion de rencontrer les dirigeants d'entreprises locales. Dalian dispose d'un superbe port à eau profonde et d'atouts certains, notamment dans les secteurs de l'industrie lourde, des systèmes de transport et de l'agroalimentaire.

Créé en 1978, le Conseil commercial Canada-Chine est un organisme privé sans but lucratif qui veille à faciliter et à promouvoir le commerce et les investissements entre le Canada et la Chine.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est l'un des partenaires principaux du Conseil commercial Canada-Chine. En plus de collaborer avec la Direction de la Chine à Ottawa, le Conseil travaille de très près avec l'ambassade du Canada à Beijing, avec les consulats généraux à Shanghai, Guangzhou et Hong Kong ainsi qu'avec

le nouveau consulat à Chongqing. La mission qu'a dirigée le ministre du Commerce international, M. Sergio Marchi, en Chine, le printemps dernier, a par ailleurs été organisée par le Conseil.

Le nouveau Programme de rayonnement national est une importante initiative mise en œuvre par le Conseil et les missions canadiennes en Chine. Conçu pour permettre aux entreprises canadiennes d'établir des liens avec les différents centres économiques de Chine, ce nouveau projet conjoint traite de la réalité propre aux nombreuses économies chinoises. Jusqu'à maintenant, des activités de rayonnement ont été réalisées avec succès à Tianjin, Qingdao et Xiamen.

Pour plus de renseignements, communiquer avec le bureau de Toronto, tél. : (416) 954-3800, fax : (416) 954-3806, courriel : ccbc@istar.ca

LA COOPÉRATION AVEC DES PAYS TIERS (Suite de la page 3)

discuter des projets de construction de pipeline et des projets énergétiques en Asie. Lors de cette conférence, le gouvernement du Japon a clairement manifesté son intention d'appuyer les projets crédibles résultant d'une association canado-japonaise.

Ce message a également été transmis aux firmes de génie-conseil et aux sociétés d'experts-conseils à l'occasion d'une série de trois séminaires donnés en juin à Montréal, Toronto et Vancouver. Dans le cadre de ces séminaires, la Direction générale du Japon a publié un document intitulé *Collaboration avec le Japon pour des projets d'ingénierie*, et portant sur les stratégies de partenariat et le financement de projets. Ce document contient notamment une liste détaillée de personnes-ressources ainsi qu'un formulaire

d'inscription à l'intention des entreprises qui souhaitent s'inscrire auprès de l'Engineering and Consulting Firms Association (ECFA) du Japon. On peut se procurer ce document en s'adressant directement à la Direction générale ou en consultant la page Ni-ka du site Web du MAECI à <http://www.dfait-maeci.gc.ca/ni-ka>, section « Expansion du commerce ». Un autre document, intitulé *Potential Engineering Partners with Japan*, est également diffusé par la Direction générale.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Michael L. Clark, délégué commercial, Direction générale du Japon, tél. : (613) 995-1677.

Vous pouvez également consulter la page Ni-Ka du site Web du MAECI à <http://www.dfait-maeci.gc.ca/ni-ka>